

# **COMMUNE DE BUEIL**

## **PROCES VERBAL**

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 15 Juin 2021**

#### **CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

En exercice : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 1

Votants : 17

Date de convocation et d'affichage : 8 juin 2021

Les membres du Conseil municipal de la commune de Bueil légalement convoqués le 8 juin 2021, se sont réunis en séance publique le 15 juin 2021 à 20 heures en mairie de BUEIL, sous la présidence de Monsieur Michel CITHER, Maire.

**Présents** : MM. BAUCHET Dominique, CHARRIER Luc, COLLERY Christine, COLLET Guy, DRAGOLE Brigitte, DUPOIRIER Irène, FRAINET Christelle, JOUDA Jérémy, LEHUIDOUX Nathalie, LENOUVEL Yannig, MARQUAIS Gilles, MITSIALIS Nicolas, PENOT Monique, QUIRIN Jean-Pierre, SIMONETTI Chantal.

**Absents** : M.M ARFINI Eliane (pouvoir à COLLET Guy), PACHOT Audrey (excusée), ANGENARD Jean-Pierre.

**Secrétaire de séance** : Madame Christine COLLERY

#### **Rénovation énergétique de l'école maternelle**

Monsieur le Maire expose,

La Commune, assistée par EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT, a décidé d'engager les travaux de la rénovation énergétique de l'école maternelle et du restaurant scolaire.

Dans le cadre de l'évolution du périmètre des travaux étendu à l'isolation par l'extérieur des façades de l'école maternelle et suite à l'obtention des subventions DSIL en conséquence, le budget total d'opération est porté de 760 000 € HT à 895 000 € HT.

Suite à la finalisation du dossier de consultation d'entreprises pour l'ensemble des travaux par la maîtrise d'œuvre INFRATEC, EAD, mandataire de la commune, a lancé le 4 mai 2021 une consultation d'entreprises selon une procédure adaptée dans le respect des dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique avec une dévolution en 2 lots séparés. Les offres ont été remises le 2 juin 2021 et la séance d'ouverture des plis a eu lieu le 4 juin 2021.

Quatre offres ont été remises, le BET INFRATEC a procédé à l'analyse des offres et s'est assuré de la disponibilité des entreprises pour la période d'été. Une négociation a été engagée auprès des entreprises les mieux-disantes.

Lors de la séance du 14 juin 2021, les 2 lots ont été attribués après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres établis par la maîtrise d'œuvre.

- Ont été retenues les entreprises suivantes :
  - o Au cœur des toits – 78790 Hargeville
  - o RAVALEX – 76120 Le Grand-Quevilly

Le coût total des travaux pour l'ensemble des lots est arrêté à 321 307,46 € HT.

Après avoir entendu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Le Conseil municipal entérine le choix de la commission d'appel d'offres,  
APPROUVE le nouveau budget d'opération fixé à 895 000 € HT selon le budget ci-joint ;  
APPROUVE la procédure adaptée avec une dévolution en 2 lots séparés ;  
APPROUVE l'attribution des lots aux entreprises figurant sur le tableau ci-joint ;  
APPROUVE le coût total des travaux arrêté à 321 307,46 € HT.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant au mandat d'EAD prenant en compte le nouveau montant d'opération de 895 000 € HT ;

AUTORISE EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT, mandataire désigné pour cette opération, à signer les différents marchés de travaux, au nom et pour le compte de la commune.

Dans le cadre de ces travaux, nous sommes toujours dans l'attente de la décision de la Région Normandie. Les travaux seront réalisés au cours de l'été et pendant les congés scolaires de la Toussaint.

### **Signature d'un bail commercial avec l'Entreprise Jérôme POIRSON**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que Monsieur Jérôme POIRSON ayant son siège social 1 rue Grand Etang 78920 ECQUEVILLY, exerçant l'activité de « peinture, décoration, rénovation agencement », souhaite louer un local sis à BUEIL (Eure) CORUM 1 – 8 grande rue.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De louer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Monsieur Jérôme POIRSON un local situé CORUM 1 – 8 grande rue – 27730 BUEIL pour y exercer son activité de « peinture décoration rénovation agencement »,
- D'autoriser le Maire à signer un bail commercial sous seing privé avec l'intéressé,
- De fixer le montant du loyer mensuel à 950 € HT révisable chaque année à la date anniversaire,
- Fixe le dépôt de garantie à 2 mois de loyer, soit 1900 €,

Informations diverses :

-Les « gens du voyages » partiront dimanche 20 juin vers 13h30 dans la direction de Neuilly en raison de la Foire-à-tout prévue au stade de foot

-100 ans de Gisèle Barrault : la commune propose la date du 29 juin à 18h dans la salle de la cour de la mairie. Le journaliste sera prévenu de cette manifestation.

-Plainte en mairie concernant les corneilles. Un arrêté a été pris par le Maire pour une intervention du lieutenant de Louveterie.

-Gilles Marquais signale que la « moto-pompe » n'est plus au Musée du Cinéma. Il lui est répondu qu'elle est dans l'atelier municipal. Où l'exposer ? Il conviendrait de solliciter l'association du Musée du Cinéma.

-Chantal Simonetti informe les conseillers qu'une réflexion est engagée pour la facturation de la cantine à 1 Euro en fonction du quotient familial des familles. Un fois le projet finaliser, le conseil municipal devra délibérer sur le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé,  
Ont signé au registre les membres présents